

Mémo aux participants

Bonjour,

Bienvenue à la piscine du Collège Ahuntsic !

L'équipe des moniteurs profite de ce début de session pour vous rappeler quelques règles d'hygiène et de sécurité qui sont toujours en vigueur.

- La cigarette, la nourriture et la gomme ne sont pas permises sur la promenade de la piscine.
- Les contenants de verre ne sont pas admis.
- Les personnes qui circulent sur la promenade de la piscine doivent obligatoirement enlever leurs chaussures. Aucune exception ne sera tolérée.
- Il faut toujours se déplacer en marchant sur la promenade.
- Les cheveux longs doivent être attachés en tout temps.
- Une douche est obligatoire avant d'aller dans l'eau.
- Vous devez attendre le signal du moniteur ou du sauveteur avant d'entrer dans l'eau.
- Tous les parents doivent s'installer à la mezzanine ou dans le corridor entre la piscine et la salle de musculation pour observer leurs enfants lorsque les cours de natation commencent.
- Les enfants de 8 ans et plus doivent utiliser le vestiaire de leur propre sexe.
- La prise de photo et de vidéo n'est pas permise. Les photos peuvent être prises à la fin du cours seulement, avec permission du superviseur. L'enfant doit apparaître seul sur la photo.

Nous vous rappelons que le stationnement du collège est payant en tout temps. Ainsi, assurez-vous d'avoir payé les frais nécessaires puisque des patrouilleurs circulent et donnent des contraventions.

Merci et bonne session !